

## Les contes et légendes : des discours ni tout à fait oraux, ni tout à fait écrits



**Soline Trottet**

Université de Guadalajara, Mexique  
soline.trottet@gmail.com

**Valérie Amireault**

Université du Québec à Montréal, Canada  
amireault.valerie@uqam.ca

Reçu le 22-07-2013 / Accepté le 5-09-2013

**Résumé :** Cet article présente l'hybridité discursive caractéristique des contes et des légendes, des œuvres littéraires qui peuvent s'exploiter de façon orale et écrite en classe de français langue étrangère (FLE). Il met de l'avant le potentiel didactique de ces textes en proposant des pistes pédagogiques tirées d'un projet réalisé à l'*Universidad de Guadalajara* (Mexique) avec des apprenants de FLE. Des considérations théoriques sont exposées, puis l'approche multimodale privilégiée est explicitée à l'aide d'exemples d'activités d'apprentissage mises en œuvres pour favoriser la compréhension de contes et légendes du monde francophone par les apprenants, à la fois considérés comme des héritiers et des transmetteurs de ces discours vivants, qu'ils soient oraux ou écrits.

**Mots-clés :** contes, légendes, oral/écrit, français langue étrangère, approche multimodale

**Los cuentos y las leyendas: discursos ni totalmente orales, ni totalmente escritos**

**Resumen:** Este artículo presenta la hibridez discursiva que caracteriza a los cuentos y a las leyendas, obras literarias que se pueden trabajar de manera oral y escrita en el aula de Francés como Lengua Extranjera (FLE). Igualmente, destaca el potencial didáctico de dichos textos y propone pistas pedagógicas que parten de un proyecto llevado a cabo en la Universidad de Guadalajara (México) con estudiantes de FLE. Así, después de exponer consideraciones teóricas, se explicita el enfoque multimodal privilegiado a partir de ejemplos de actividades de aprendizaje propuestas para que los estudiantes se familiaricen con los cuentos y las leyendas del mundo francófono y a su vez se vuelvan herederos y transmisores de estos discursos vivos orales y escritos.

**Palabras clave:** cuentos, leyendas, oral/escrito, Francés como Lengua Extranjera, enfoque multimodal

**Tales and legends: discourses neither completely oral, nor completely written**

**Abstract:** This article presents the hybrid discursive features of tales and legends, literary works that can be exploited orally and in their written forms in a French as a Foreign Language classroom (*Français langue étrangère*, or *FLE*). It puts forward the educational potential of these texts by offering pedagogical recommendations linked to a project that took place at the *Universidad de Guadalajara* (Mexico) and involving FLE students. Theoretical considerations are discussed, and the multimodal approach used for this project is explained. Examples of activities carried out in order to promote

the understanding of tales and legends from the *francophone* world are explained. This understanding, based on oral and written texts, helps students become familiar with these works and to be transmitters of these discourses.

**Keywords:** tales, legends, oral/written discourses, French as a Foreign Language, multimodal approach

## Introduction

L'interculturel, thématique de l'édition 2013 du Festival francophone de l'*Universidad de Guadalajara*, a motivé la mise en œuvre d'un projet interinstitutionnel mexico-québécois de théâtralisation de contes et de légendes du Québec, adressé aux étudiants mexicains de la *Licenciatura de Didáctica del Francés como Lengua Extranjera* (LIDIFLE). Les deux étapes de la formation, un atelier suivi du montage du projet théâtral<sup>1</sup>, ont ouvert la porte sur de nombreuses réflexions concernant le potentiel offert par ces textes littéraires, supports privilégiés pour favoriser le développement d'une compétence en communication interculturelle. Nous souhaiterions ici poursuivre la discussion en nous centrant spécifiquement sur la question de l'oral et de l'écrit dans les contes et les légendes.

Le but de cet article est ainsi d'inviter les lecteurs à interroger la pertinence de la catégorisation classique des discours selon les entrées « écrit » / « oral » et de discuter de la manière dont peut être exploitée en classe de FLE l'hybridité discursive caractéristique des contes et des légendes. La problématique qui est discutée est donc la suivante : qu'est-ce qui caractérise la mixité discursive des contes et légendes (tradition orale parfois véhiculée par l'écrit et vice versa) et comment peut-on l'exploiter en classe de FLE ? Après avoir passé en revue les critères définitoires du conte et de la légende, et après avoir examiné comment ces genres littéraires se rattachent à la fois aux discours écrits et oraux, nous nous penchons plus particulièrement sur les contes et légendes présentés lors de ce projet afin de proposer des pistes didactiques pour cultiver cette mixité discursive à la lumière d'une approche multimodale.

### 1. Le conte et la légende au carrefour des traditions orale et écrite

Cette première partie s'attarde à mettre en contraste les contes et les légendes, deux genres littéraires voisins, notamment en présentant les principaux critères définitoires qui peuvent les différencier. Également, le caractère nomade de ces productions collectives est mis de l'avant. La tradition orale et écrite liée aux contes et légendes est ainsi discutée, spécifiquement en ce qui a trait au mode de transmission de ces œuvres.

### Critères définitoires

Le conte constitue un genre littéraire présent dans diverses sociétés et connaît aujourd'hui un regain d'intérêt (Van Dijk, 2008 ; Pons, 2000), notamment auprès du public adulte (Giasson, 2000). Qu'ils soient traditionnels ou modernes (Demers et al., 1995) et qu'ils proviennent de différentes cultures, les contes s'inscrivent dans une visée ludique et proposent généralement une morale (Giasson, 2000). Quant à la légende, sa principale différence par rapport au conte est sa situation déterminée en termes de lieu et de temps :

*les légendes racontent en temps réel la mentalité d'une société donnée à une époque donnée. Devant l'absurdité de l'existence, elles choisissent parfois (...) ou toujours (...) de déroger aux lois naturelles cautionnées par le principe de causalité. Elles jettent un pont par-dessus cette solution de continuité vers un monde surnaturel, un invisible ailleurs (Bergeron, 2008 : 33).*

Une légende peut donc partir de faits véridiques pour les modifier, les embellir ou les exagérer. Le tableau suivant présente une brève synthèse des caractéristiques comparées de ces deux genres littéraires.

**Document 1 : Caractéristiques comparées des contes et des légendes (De Gourmont, 2012 ; Giasson, 2000)**

	CONTES	LÉGENDES
<b>Genre littéraire</b>	Récit merveilleux et romanesque.	Récit qui mêle des événements présentés comme réels à l'imaginaire et au fantastique.
<b>Lieu et temps de l'action</b>	Non nécessairement précisés.  Un décor plante le lieu du déroulement de l'action, mais cet univers de référence reste éloigné de la réalité.	Indiqués avec précision.  L'action prend appui sur un fond historique, et se déroule dans un lieu existant. Cet ancrage dans la réalité est plus apparent que véridique, la rationalité scientifique n'étant pas recherchée.
<b>Personnages</b>	Personnages stéréotypés, pas forcément individualisés. Ces derniers sont souvent présentés selon leur fonction sociale (Le roi, la princesse, le diable, etc.). Ils peuvent être dotés de pouvoirs surnaturels.	Individus déterminés, que l'on présente comme existant ou ayant existé.
<b>Formule initiale</b>	Une formulette universelle : <i>Il était une fois / Érase una vez</i> ou Des formulettes plus régionales : <i>que mon conte soit beau et qu'il se déroule comme un long fil (Afrique).</i>	Pas de formule spécifique.
<b>Réception</b>	Le conte est accepté pour ce qu'il est : une histoire imaginaire dans laquelle les éléments surnaturels sont banalisés.  Le lecteur n'y recherche aucune vérité historique.	On se demande quelle est la part de vrai et la part d'imaginaire. Il persiste un doute sur la véracité de l'histoire.
<b>Pérennité</b>	Le conte se maintient sous une forme relativement stable, relativement unie, à visée davantage universelle (même s'il est sujet à de nombreuses variantes).	Des légendes naissent et meurent continuellement. Les mêmes faits sont sans cesse expliqués à la lumière d'interprétations davantage liées à un contexte socioculturel donné.

Toutefois, la distinction entre les contes et les légendes n'est pas toujours aussi évidente ou précise que le laisse croire ce tableau (Lacourcière, 1978). À preuve, certaines œuvres sont difficilement *classables* dans l'une ou l'autre de ces catégories. Ainsi, les premiers auteurs canadiens se sont inspirés de légendes pour rédiger des légendes qu'ils ont appelées des contes (*Id.*). C'est notamment le cas de *La Chasse-galerie*, une œuvre québécoise qui est tantôt catégorisée comme un conte, tantôt comme une légende.

### Des récits itinérants aux interprétations plurielles

Les contes et les légendes issus de la tradition populaire sont des récits que l'on pourrait qualifier de nomades, qui voyagent dans le temps et dans l'espace, oralement ou par écrit, au gré des générations et des contacts qui s'établissent entre les populations. Ils sont bien souvent anonymes, quoique parfois rattachés à certains auteurs qui en ont proposé une version écrite devenue célèbre, par exemple Beaugrand pour *La Chasse-galerie*, ou encore Charles Perrault, les frères Grimm, Andersen, etc. Concernant plus spécifiquement les contes, les versions écrites, dont certaines sont largement diffusées, tendent à stabiliser les récits relatés du point de vue de leur schéma narratif et actantiel, sans pour autant les enfermer dans une version unique et définitive. Comme l'indique Pons, « *le conte n'est plus forcément là où on l'avait laissé, avant sa capture par le livre, mais avant aussi, dit-on, que les médias (...) n'envahissent la soirée des chaumières ou que, même, ces dernières se vident en exode pour la ville* » (Pons, 2000 : 90). Pour leur part, les légendes, même quand elles sont transcrites, restent beaucoup plus sujettes aux variantes, car fonctionnant davantage comme des rumeurs, des bruits diffus qui exagèrent et déforment des faits réels et des oui-dire. *La Llorona*<sup>2</sup> est à ce titre un bel exemple de légende à ce point cultivée par des voix sans nom au fil des siècles qu'elle en est devenue une légende traditionnelle (Barrocco, 2001 : 94), au Mexique dont elle est originaire, mais aussi dans d'autres pays où elle s'est exportée et où elle a été « adoptée ». *La Llorona* qui fait désormais partie de l'imaginaire collectif et a inspiré de nombreux artistes, se décline encore aujourd'hui sous de multiples versions, dont certaines sont diffusées par écrit dans des livrets de colportage.

En somme, les contes et les légendes relèvent depuis longtemps et dans bien des pays d'une tradition aussi bien écrite qu'orale. Parlant du conte, -mais cela semble également valable pour la légende-, Vauléon mentionne que « *le conteur le puise dans l'imaginaire collectif et lui imprime sa marque propre, se l'approprie en y intégrant des éléments d'autres récits et son imaginaire personnel* » (Vauléon, 2006 : 41). Ainsi, le fait que ces récits soient revisités sans cesse et diffusés dans des versions

contemporaines divergentes autant à l'écrit qu'à l'oral est consensuel, voire valorisé :

*les 1001 variantes d'un même récit en disent long sur son extraordinaire dynamisme et sa vitalité. À la limite, on ne sait plus si c'est le même récit ou un autre ; emprunts et chevauchements rendent la frontière indéfinie et obligent à trancher de façon plus ou moins arbitraire* (Petitat, 2008 : 57-58).

### **Mode de transmission oral, écrit, multimodal**

#### **La parole du conteur**

Évoquant à la suite de Calame-Griaule le « *renouveau du conte* », mouvement artistique né dans les années 1970 qui cherche à renouer avec la tradition orale, Pons constate l'essor des « *festivals de la parole* » et observe que depuis plusieurs années, « *on semble redécouvrir le métier du conteur* » (Pons, 2000 : 89). Au Mexique par exemple, la *cuentacuentos* Caroline Mantoy porte à la scène des contes mexicains et de diverses régions du monde, en espagnol, en français, ou encore en version bilingue, grâce à une habile manipulation de l'alternance codique. Sans décor ni accessoire, ou si peu, - « *la sobriété de l'installation ajoute à la parole la dimension de l'éphémère* » (Pons, 2000 : 90)-, l'artiste a pour seul costume son corps et sa voix, qu'elle métamorphose avec talent pour incarner narrateurs et personnages des récits. Dans cette rencontre avec l'auditoire, « *l'oralité est une communication liée au vivant, elle a lieu ici et maintenant, à travers un contact humain, le corps, la tonalité de la voix, la gestuelle, le choix du lexique* » (Vauléon, 2006 : 26). Au Québec, les récents succès de Fred Pellerin témoignent de la vivacité des contes et des légendes et de l'enthousiasme suscité par ces genres littéraires, le conteur-auteur maniant les envolées poétiques, les exagérations, les métaphores, les double sens et les déformations d'expressions connues (Gingras, 2008) afin de donner vie à des histoires fondées sur l'imagination. Son œuvre comprend autant des contes empreints de magie ou dans lesquels figurent des personnages stéréotypés, que des légendes partant de faits réels simples (*Id.*) ou de personnes spécifiques ayant vécu à une époque déterminée, exagérés afin de laisser planer un doute dans l'esprit du lecteur quant à l'aspect véridique de l'histoire racontée. À lui seul, Fred Pellerin incarne aussi la convergence entre la tradition orale et écrite : ses contes et légendes sont publiés dans des recueils, mais aussi racontés sur des enregistrements audio ou encore lors de spectacles.

## Le conte écrit

Le conte écrit échappe aux servitudes de la scène et aux contraintes de la narration orale : en quelques lignes, voire en quelques mots, le lecteur peut être invité à suivre deux scènes qui se dérouleraient simultanément, il peut voyager dans des contrées éloignées, il peut également découvrir une multitude de personnages sous leur aspect physique et psychologique. Cependant, concernant la transcription de récits provenant de la tradition orale, Vauléon souligne que :

*même si l'écriture permet une communication qui ne connaît aucune frontière spatiale ou temporelle, elle est d'abord une épreuve d'appauvrissement car elle est toujours une communication in absentia (...) Il est, en effet, particulièrement délicat de rendre compte d'une ambiance, d'une entente entre les membres d'une assemblée, des regards échangés, des gestes faits par le conteur (et par son public), de les transcrire et de communiquer toute la signification que cela apporte à l'expression orale, à la transmission orale d'un savoir, de récits (Vauléon, 2006 : 48).*

Lors du passage à l'écrit, l'interaction avec le public, qui va amener le conteur à improviser sa narration dans l'instant, notamment à partir des réactions de son auditoire, se perd. Toutefois, le récit ne se fige pas pour autant sous la plume : quand bien même diffusé sous une même version auprès d'un public donné, le récit imprimé n'en devient pas pour autant unique, car du point de vue de la réception, « *la pluralité interprétative est la tendance spontanée et l'unité l'exception* » (Petitat, 2008 : 59). L'écrit présente aussi l'intérêt de contribuer, malgré ses limites et dans une certaine mesure, à la conservation des traditions populaires issues de la littérature orale. Par ailleurs, le passage à l'écrit n'est pas définitif et n'exclut pas un retour à l'oral : « *il y a donc une influence de l'oralité sur l'écriture, et de l'écriture sur l'oralité, du point de vue de l'appropriation (ou de la réappropriation) d'un imaginaire* » (Vauléon, 2006 : 53-54).

## Mode de transmission et de réception multimodal

Selon Calame-Griaule (1990), « *on entendra ici par texte [d'un conte ou d'une légende] aussi bien les œuvres de littérature orale enregistrées et transcrites que leur délivrance orale au moment de la performance* ». Toutefois, les contes et légendes ne peuvent se réduire à des textes, oraux ou écrits, ce qu'indique l'auteure, qui souligne la nécessaire prise en compte du « *contexte* » de production des textes oraux, de l'« *agent* » ou encore de la « *langue* » de transmission des contes, de même que les interactions entre ces différents pôles appelant des adaptations réciproques (*Id.*). Comme mentionné plus haut, le conteur, à travers sa présence, sa voix, son corps, son

rôle social, transmet bien plus qu'un texte. D'ailleurs, pour Charaudeau, « *la distinction oral/écrit n'est pas opératoire comme telle, elle doit être sans cesse repensée en fonction des genres de discours considérés* » (Charaudeau, 2002 : 205). L'auteur rappelle la nécessité de préciser à quoi l'on se réfère lorsque l'on parle d'oral et d'écrit :

*Quand on parle communément d'oral et d'écrit, on mêle de manière instable divers axes qu'il convient de distinguer mais qui interfèrent constamment : Une opposition entre énoncés qui passent par le canal oral, les ondes sonores, et énoncés qui passent par le canal graphique. (...) Une opposition entre énoncés dépendants du contexte non-verbal et indépendants de celui-ci (Ibid. : 203).*

Ainsi la distinction entre oral et écrit est-elle loin d'être évidente, même dans le cas de conteurs qui se présenteraient sur scène. On peut en effet se demander de quelle manière ces derniers parviennent à se libérer de l'écrit, ou d'un écrit oralisé qui s'inscrirait davantage dans une « *situation monologale que dialogale* » (Id.), à faire que « *la performance du conte se distingue du théâtre [et que] la parole ne [soit] pas un texte captif de ses répétitions* » (Pons, 2000 : 89).

Au-delà de la distinction oral/écrit, la musique peut parfois occuper une place aussi importante que le texte dans la narration de l'histoire, voire faire partie intégrante de cette narration, comme par exemple dans le conte musical *Pierre et le loup*, écrit et composé par Prokofiev. Les codes et les canaux de transmission/réception d'un récit tendent encore à se multiplier et à se juxtaposer avec l'avènement du multimédia. Selon Lebrun, « *on dira d'un mode qu'il s'agit d'une ressource socialement construite et culturellement transmise servant à créer du sens, par exemple l'image, l'écriture, la gestuelle, la parole, la musique, etc.* » (Lebrun, 2012). Cette multimodalité présente sans nul doute un intérêt certain dans l'exploitation didactique des contes et des légendes, discours à la croisée des traditions orale et écrite, parfois escortés d'images et de musique.

## 2. L'exploitation didactique de cette hybridité discursive en classe de FLE

Afin de mieux comprendre la relation oral-écrit en enseignement/apprentissage des langues, il est nécessaire de s'en remettre à la fonction de la langue, qui sert avant tout « *à communiquer des messages authentiques, tant à l'oral qu'à l'écrit (lecture et écriture)* » (Germain et Netten, 2005 : 7). En se basant sur cette perspective, il semble justifié de croire que tout programme de formation devrait inclure les dimensions orale et écrite afin d'exploiter l'ensemble des possibilités de la langue et ainsi de permettre aux apprenants de développer autant leurs habiletés à l'oral qu'en littérature.

### Articulation oral-écrit en didactique des langues

En didactique des langues secondes et étrangères, les différences entre l'oral et l'écrit suscitent un grand intérêt depuis quelques années. Ainsi pouvons-nous constater l'émergence d'approches prônant l'évitement de l'écrit au début de l'apprentissage au profit de l'oral (Germain et Netten, 2005, 2011). La langue orale représente beaucoup plus qu'une *oralisation* de l'écrit ; elle constitue plutôt un support pour l'écrit. Les activités pédagogiques proposées dans le cadre de l'enseignement/apprentissage d'une langue seconde ou étrangère peuvent ainsi inverser la direction du rapport oral-écrit (Matthey, 1996), comme l'indiquent Germain et Netten (2005 : 8) :

Ainsi, de prime abord, l'oral occupe une place primordiale non seulement pour faire apprendre à communiquer oralement mais, également, pour faire apprendre à lire (les rapports son - graphie) et pour faire apprendre à écrire (les structures écrites n'étant qu'une transposition, en début d'apprentissage d'une L2, des structures acquises tout d'abord à l'oral). L'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont deux types de compétences linguistiques qui sont étroitement dépendantes de l'état de développement antérieur des compétences de l'apprenant à l'oral.

À la lumière de ces constatations, il semble nécessaire de prendre en compte, en classe de langue, les rapports entre l'oral et l'écrit, et notamment l'importance d'accorder une place de choix à l'oral afin de développer les habiletés des apprenants en littérature.

De par leur nature même, les contes et les légendes, pouvant être issus autant du discours oral que du discours écrit, s'inscrivent ainsi à la fois dans cette articulation oral-écrit. Ces supports authentiques offrent la possibilité de partir de l'oral pour ensuite exploiter l'écrit, ou, vice versa, d'exploiter d'abord l'écrit pour favoriser un réinvestissement à l'oral. Le passage entre ces deux modes de transmission est susceptible d'aider les apprenants à faire des liens, à approfondir leur compréhension d'une œuvre. Par exemple, l'écrit peut servir à fixer une version d'un conte ou d'une légende, à en faire une analyse textuelle, à explorer en détail son contenu et les représentations véhiculées (Decourt, 1991). De son côté, l'oral permet aux apprenants d'apprécier la variabilité de l'exploitation du texte écrit, d'appréhender le sens du texte selon une autre perspective, de susciter chez les apprenants la construction de leur propre articulation oral-écrit. Même dans les textes oraux de contes et de légendes transcrits ou écrits, les marques de l'oral sont présentes : voix du narrateur, voix des personnages. À l'écrit, ces marques sont présentes par exemple par l'utilisation des guillemets ou encore par l'usage de la typographie pour signifier un changement de conteur. Comme le souligne Decourt (1991 : 100), « *Il n'y a ni domination ni aliénation à craindre mais une solidarité à fonder entre deux modes spécifiques de communication et de*



*traitement des données* ».

### **Le conte et la légende pour développer les compétences transversales**

L'importance de faire des liens entre les disciplines étudiées, et entre les différentes composantes d'une même discipline (par exemple entre l'oral et l'écrit en enseignement/apprentissage des langues) est notamment énoncée dans la politique éducative du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (2000). Cette politique présente des compétences transversales de quatre ordres distincts, soit en lien avec le développement intellectuel (ex. apporter des solutions à un problème, trouver des façons d'opérationnaliser un concept) les méthodes de travail (ex. planifier la réalisation de tâches), le développement personnel et social (ex. travailler en équipe, respecter le rôle de chacun) et la communication (ex. s'exprimer adéquatement à l'oral et à l'écrit dans la réalisation de différentes tâches). En mettant l'accent sur ces différentes compétences transversales tout au long du cheminement de l'apprenant, le Ministère tente de s'assurer qu'au-delà des disciplines, les apprenants développent des compétences leur permettant de devenir des acteurs sociaux capables d'appréhender le monde qui les entoure.

Le choix de l'exploitation des contes et des légendes en classe de langue, au Québec ou ailleurs, convient véritablement au travail de ces compétences transversales. Dans le cadre de ce projet mené au Mexique, ces quatre ordres de compétences ont d'ailleurs été mis de l'avant, parallèlement à une approche multimodale des contes et des légendes. Cette approche vise à faire intervenir différents modes (écrits et oraux, par exemple) dans l'exploitation des contes et des légendes en classe. Ainsi, il s'agit pour les apprenants d'appréhender une œuvre littéraire en tirant profit des différents supports qui leur permettent de la traiter, que ce soit un texte écrit, une capsule à l'oral, une vidéo, etc. La section suivante présente des pistes didactiques pour l'exploitation orale et écrite de contes et de légendes en classe de FLE.

#### **Approche multimodale des contes et des légendes en classe de FLE : pistes didactiques**

Dans le cadre de ce projet, une succession d'activités pédagogiques a été proposée aux apprenants afin de préparer la théâtralisation d'un conte québécois. Ces activités ont permis d'exploiter les modes écrits et oraux des contes et légendes présentés, conjointement à l'image fixe et animée, et au son. Des exemples sont présentés dans cette section.

### 3. Écoute et lecture du conte malien *Les deux voyageurs* (Breteau, Calame-Griaule et le Guérinel, 1978)

L'étude du conte du pays Dogon *Les deux voyageurs* a constitué une première entrée dans la rencontre interculturelle avec l'Autre durant l'atelier. Une série d'activités a permis d'appréhender le texte selon deux niveaux de lecture : le premier incitait les participants à opérer une décentration culturelle ; le second les invitait à pénétrer le système de références de l'Autre, selon une approche ethnolinguistique (Calame-Griaule, 1990). Précédant cette analyse, c'est l'activité de découverte de ce conte malien suivant une approche multimodale qui sera présentée ici. Il importe de signaler que le niveau de compétence linguistique en français du groupe d'étudiants était hétérogène, de faux-débutant à avancé, et que cette activité, - de même que toutes celles conçues pour l'atelier-, a été élaborée en conséquence. À la manière d'une bande dessinée, le conte se présentait sous forme de planches, composées de plusieurs bandes. Trois cartouches, alignés horizontalement, contenaient respectivement les textes suivants : le numéro attribué à chaque bande, le texte originel du conte, le texte du conte en français facile. En dessous de ces cartouches figuraient des vignettes contenant des images situationnelles, chacune accompagnée du nom de l'objet ou de l'action représentée, éventuellement d'une brève définition. Par exemple, des images représentant une gourde, un puits ou encore un néré ou un baobab (arbres du pays dogon), éléments qui se retrouvent dans la version écrite, ont été insérées dans le texte distribué aux apprenants afin de faciliter la compréhension. Un extrait du support utilisé est présenté ci-dessous, dans le document 2.

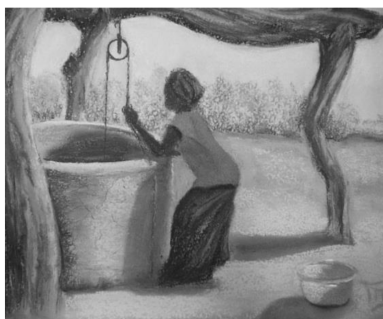
Voici maintenant quel mode d'animation pédagogique a été retenu : lecture à voix haute du texte d'origine assumée par le professeur, lecture silencieuse des apprenants et lecture des images situationnelles, puis lecture à voix haute du texte en français facile par les participants, qui jouaient le rôle de « *griots* ». Ainsi, pour faciliter le passage de l'écrit à l'oral (et vice versa), le recours à l'image fut utilisé comme intermédiaire ou comme support permettant de renforcer la compréhension écrite et orale chez les apprenants. Grâce à ce procédé, « *le lecteur en difficulté peut avoir accès à la littérature et goûter le texte sans avoir à se débrouiller à travers l'enchevêtrement de signes qu'il a tant de mal à déchiffrer* » (Péladeau, 2008 : 53). De même, l'enseignant n'hésitera pas à traduire certains mots ou passages pour que le français écrit ne soit pas un obstacle à la compréhension. Le support pédagogique sera donc à la fois écrit, oral et iconographique, et l'on recourra aux canaux sonore et visuel pour stimuler une lecture « dramatisée » à plusieurs voix, complétée par des explications du professeur.

Document 2<sup>3</sup> : extrait de l'activité *Les deux voyageurs* (Id.)

1

« Deux amis dirent : "Partons en voyage." En partant pour aller voyager, l'un d'eux avait puisé de l'eau et pris de la farine écrasée. L'autre prit une gourde ; le premier lui dit que puisque le pays où ils allaient était tout près, ce n'était pas la peine de puiser l'eau ; il lui dit de laisser sa gourde. (...) Ils se levèrent et allèrent, allèrent, allèrent, lorsque de nouveau la soif les prit et ils furent fatigués. Ils allèrent s'asseoir sous un grand baobab (...) ».

Deux amis partent en voyage. A dit à B de laisser sa gourde, car ils ne vont pas loin et qu'ils n'auront pas besoin d'eau. (...) Les deux hommes continuent leur voyage. De nouveau fatigués, ils s'assoient sous un baobab.



Puiser de l'eau



Une gourde calebasse (récipient de voyage pour conserver l'eau)



Un baobab

#### 4. Exploration de l'univers de *La Chasse-galerie*

Les activités pédagogiques proposées pour exploiter ce conte traditionnel québécois ont incontestablement été les plus nombreuses, puisque *La Chasse-galerie* a par la suite été théâtralisée et représentée sur scène lors du Festival francophone de l'*Universidad de Guadalajara*. L'attention sera ici portée sur l'activité *L'univers de La Chasse-galerie*, qui a permis d'une part d'établir des relations entre les réalités intra et extratextuels du Québec de la fiction et du Québec de la réalité, d'autre part de dégager l'intertextualité dans les différentes versions du récit et dans les documents annexes soumis aux participants. Cette activité a fait suite à une première lecture individuelle de la version la plus célèbre de ce récit, écrite par Beaugrand (1900). Ainsi les participants avaient-ils compris globalement l'histoire, sans toutefois avoir pu encore décrypter les nombreux québécismes et implicites culturels.

Les supports utilisés pour entrer de manière plus approfondie dans le monde du conte ont été les suivants : un PowerPoint contenant des diapositives « questions », chacune

suivie de plusieurs diapositives « images » (photos, cartes géographiques, dessins, affiches), des cartes « réponses » distribuées aux étudiants, la vidéo du court-métrage *La légende du canot d'écorce*, réalisé par Robert Doucet, la chanson *Martin d'la Chasse-galerie*, composée et chantée par Marcel Rivard, également interprétée par *La Bottine souriante*<sup>4</sup>. À titre d'exemple, voici quelles ont été les deux premières questions posées aux étudiants : 1. *Selon vous, existe-il plusieurs versions de La Chasse-galerie ?* 2. *En quoi consistait le travail des bucherons de cette époque ?* Chaque étudiant avait reçu plusieurs cartes « réponse », qu'il devait « cacher » aux autres et qui faisaient de lui un « spécialiste » de certains des thèmes abordés.

L'enseignant est vivement encouragé, dans la mesure des moyens disponibles, à recourir à cette approche multimodale si enrichissante, depuis l'élaboration des activités jusqu'à leur mise en œuvre. En effet, les contes et les légendes, par leurs différents supports de transmission (écrit, oral, vidéo, etc.), permettent de multiplier les entrées dans ces œuvres et de les apprécier de diverses façons. De cette manière, le formé, tout comme le formateur :

*s'offre ainsi le luxe de goûter le texte lu par celui ou celle qui maîtrise l'art de réciter ou de raconter ou de se laisser prendre par les mises en scène sonores et visuelles qui accompagnent le récit. L'audio-vidéo est de plus en plus présent dans nos vies, la musique, les sons, les images, les animations qui accompagnent le texte lu viennent ajouter à son interprétation (Péladeau, 2008 : 53).*

## 5. Présentations orales de légendes québécoises

Dans le cadre de cet atelier, il a également été tenté de recréer partiellement les conditions de production et de transmission de trois légendes québécoises et d'une légende inuit : *Le Bonhomme sept heures*, *La dame blanche*, *Alexis le trotteur* et *Sedna*. Quatre équipes ont ainsi été constituées et se sont vu remettre chacune un petit dossier contenant des textes et des images autour de l'une des quatre légendes : différentes versions en circulation, cartes géographiques, images représentant les personnages. Chacune des équipes devait ensuite consigner les éléments d'information suivants dans un tableau : titre de la légende, temps, lieu, personnages, schéma narratif (situation initiale, élément déclencheur, événements et péripéties, situation finale), identification de la frontière entre le réel et l'imaginaire, d'un message universel, d'éléments culturels québécois et/ou inuit, de la dimension symbolique, des croyances et valeurs véhiculées par la légende, de sa fonction sociale. À partir de l'ensemble des données recueillies sur la base d'interprétations plurielles, chaque groupe d'apprenants avait pour mission de raconter la légende découverte aux autres participants, tout en prenant parti sur ce qui lui avait plu ou déplu dans le récit, afin de stimuler la confrontation

des représentations. Des parallèles ont par ailleurs été rapidement effectués avec des légendes mexicaines : *La dame blanche/La Llorona*, *Le Bonhomme sept heures/El Coco*.

Même si l'art de la narration orale n'a pas été travaillé à proprement parler dans le cadre de cette activité, il était intéressant d'observer comment les conteurs improvisés interagissaient avec leur auditoire, -ce qui les amenait, suite aux observations d'autrui, à repenser leur vision du récit en cours de route-, et comment l'oral gardait en ce sens son caractère spontané et sa force expressive, sans compter le recours ponctuel à la gestuelle et à la mimique, pour tenter de caractériser *Le Bonhomme sept heures* par exemple. L'exploitation de cette mixité discursive entre l'oral et l'écrit s'est ensuite enrichie de la projection de vidéos de ces légendes<sup>5</sup>, ce qui a permis aux apprenants de confronter les images mentales qu'ils s'étaient faites des lieux, des personnages, de l'atmosphère, etc., avec les images construites par d'autres dans les documents qui leur étaient présentés.

Au vu du plaisir que semblent avoir pris les participants à s'exercer à l'art de reconstruire et de raconter à l'oral des légendes à partir des bribes textuelles et des bribes iconographiques qui leur avaient été fournies dans les mini dossiers, il semble des plus intéressants d'exploiter davantage en classe de FLE ces reconstitutions originales de récits-puzzles, dans lesquels les pièces sont tout à la fois orales, écrites, iconographiques, musicales, jamais données complètement par avance, jamais assemblées tout à fait de la même manière d'une personne à l'autre. Au terme de l'atelier, l'un des participants<sup>6</sup> a d'ailleurs poursuivi l'expérience, puisqu'il s'est lancé vaillamment dans l'écriture dramatique et la mise en scène de la légende du *Bonhomme sept heures*, représentée sur scène le même jour que *La Chasse-galerie*, dans le cadre du Festival francophone de l'*Universidad de Guadalajara*. De telles initiatives témoignent d'un potentiel créatif et de compétences multiples chez les apprenants, qui ne demandent qu'à être stimulées, appuyées et valorisées.

### **Pour que les apprenants soient héritiers et transmetteurs de ces discours vivants**

Par leur implication dans les différentes activités proposées, autant à l'oral qu'à l'écrit, les participants ont ainsi pu devenir co-auteurs et co-acteurs du patrimoine littéraire francophone : loin de n'être que des récepteurs des cultures présentées à travers les œuvres choisies, des consommateurs en quelque sorte, ils en sont aussi les transmetteurs-producteurs, à condition que les enseignants les y encouragent et les guident par l'action. La pédagogie du projet, selon une perspective actionnelle, semble alors toute indiquée pour que les apprenants de langues et de cultures s'acculturent à l'univers de l'Autre et enrichissent de la sorte leur répertoire plurilingue et pluriculturel, tout en développant des compétences à la fois transversales et transférables, non

exclusivement linguistiques, qui favorisent la rencontre avec l'Autre, notamment par le biais de la littérature de tradition orale ou écrite.

Dans le cas présent, c'est le projet théâtral qui a été retenu et qui a motivé une formation préalable aux contes et légendes du Québec, et d'autres régions du monde. Cependant, bien que l'expérience puisse être stimulante, et bien que l'approche multimodale de ces genres littéraires mise en œuvre tout au long du processus favorise le développement de nombreuses compétences, les conditions ne sont pas toujours réunies pour mettre en place une collaboration efficace de cette envergure. D'autres types de projet, certainement moins ambitieux mais tout aussi intéressants, peuvent ainsi être envisagés :

- Des lectures dramatisées de contes et de légendes, sans mise en scène particulière mais cultivant l'art de conter, éventuellement accompagnées de musique et d'images projetées ;
- Des veillées de contes et de légendes, à organiser de préférence hors-classe, en cherchant à recréer une ambiance « authentique » de ces réunions traditionnelles durant lesquelles « *une bouche et la proximité d'une oreille [resteront] les outils les plus disponibles* » (Pons, 2000 : 90-91) pour partager, découvrir ou revisiter des récits.
- Des ateliers d'écriture sur les contes et les légendes, invitant les participants à créer de nouveaux textes à partir de productions collectives transmises oralement et par écrit.

Somme toute, les projets ne manquent pas qui permettent aux apprenants de se familiariser avec les contes et légendes des régions francophones ou d'ailleurs et de les nourrir, d'en devenir à la fois les héritiers, les gardiens et les passeurs.

## Conclusion

Cet article a mis en exergue la mixité discursive des contes et des légendes (tradition orale parfois véhiculée par l'écrit et vice versa) et l'importance de conserver cette mixité dans l'exploitation de ces œuvres littéraires en classe de FLE. L'articulation oral-écrit, si présente dans la façon d'apprécier les contes et les légendes dans la vie quotidienne, a tout avantage à être utilisée afin d'aborder ces œuvres dans une perspective didactique. Effectivement, la complémentarité des discours oraux et écrits permet aux apprenants de mieux comprendre les textes étudiés, et de les traiter en lien avec différents supports, que ce soit le texte écrit, oral ou encore l'image. Les allers-retours entre ces discours complémentaires, qui reflètent la façon dont le public,

entendu comme lecteur et/ou auditeur, de contes et de légendes, entre en contact avec ces œuvres, doivent se refléter en didactique des langues afin de créer une situation d'apprentissage qui soit la plus authentique possible. Tant pour les enseignants que les apprenants, l'intérêt de travailler l'écrit et l'oral comme discours complémentaires semble ainsi tout à fait pertinent. Au plan culturel et interculturel enfin, l'étude de contes et de légendes contribue à la construction d'un imaginaire collectif, à la fois fragile et fondamental, comme le conte Fred Pellerin :

*Dans le temps, même les blancs de mémoire étaient en couleur. Ça a bien changé ! Aujourd'hui, les gens sont oublieux. Le passé disparaît à mesure que le présent se déroule. On cueille l'instant avant qu'il soit mûr, puis on pile sur les tiges de la tradition. C'est rendu qu'on coupe même les racines qui nous retiennent au sol. Ma grand-mère disait que ça prend des racines profondes pour que le tronc monte jusqu'au ciel* (Fred Pellerin, cité par Thibault, 2008 : 38).

## Remerciements

Les auteures désirent remercier Salomé Gómez Pérez (collaboratrice et formatrice, *Universidad de Guadalajara*), Marie-José Trottet (illustrations du conte dogon), ainsi que tous les participants à l'atelier, étudiants de la *Licenciatura de Didáctica del Francés como Lengua Extranjera* de l'*Universidad de Guadalajara* et collaborateurs ponctuels, qui nous ont permis de « revisiter » les contes et les légendes depuis une perspective didactique.

## Bibliographie

- Barrocco, M., Fayolle, V. 2001. « Mondes souterrains, légendes urbaines et méta-destination : vers une dynamique des genres narratifs ». *Sociétés*, n°73. pp. 87-98.
- Beaugrand, H. 1900. *La Chasse-galerie. Légendes canadiennes*. <http://feeclochette.chez.com/Chasse/chasse.htm>. (Consulté le 5 juillet 2013).
- Bergeron, B. 2008. « En terre de légendes : le Saguenay-lac-Saint-Jean ». *Québec français*, n°150, pp. 32-33.
- Breteau, C., Calame-Griaule, G, Le Guérinel, N. 1978. « Pour une lecture initiatique des contes populaires ». *Bulletin du Centre Thomas-More*, n°21, pp. 11-29.
- Calame-Griaule, G. 1990. « La recherche du sens en littérature orale ». *Terrain*, n°14. <http://terrain.revues.org/2975>. (Consulté le 18 juillet 2013).
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. 2002. *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris : Seuil.
- Decourt, N. 1991. « Le conte comme outil de médiation en situation interculturelle ». *Repères*, n°3, pp. 99-115. [http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/reperes/INRP\\_RS003\\_8.pdf](http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/reperes/INRP_RS003_8.pdf). (Consulté le 15 juillet 2013).
- De Gourmont, R. 2012. « Les contes et les légendes ». *Encyclopédie de l'Agora*. [http://agora.qc.ca/documents/legende-les\\_contes\\_et\\_les\\_legendes\\_par\\_remy\\_de\\_gourmont](http://agora.qc.ca/documents/legende-les_contes_et_les_legendes_par_remy_de_gourmont). (Consulté le 18 juin 2013).

- Demers, D. et al. 1995. *La bibliothèque des enfants. Des trésors pour les 0 à 9 ans*. Boucherville : Québec Amérique Jeunesse.
- Germain, C. et Netten, J. 2005. « Place et rôle de l'oral dans l'apprentissage d'une L2 ». *Babylonia* n°2-05, pp. 7-10. <http://www.caslt.org/pdf/16-Netten-Germain-Babylonia-2005.pdf>. (Consulté le 18 juin 2013).
- Germain, C. et Netten, J. 2011. « Impact de la conception de l'acquisition d'une langue seconde ou étrangère sur la conception de la langue et de son enseignement ». *Synergies Chine*, n°6, pp. 25-36. En ligne. <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine6/chine6.html>. (Consulté le 18 juin 2013).
- Giasson, J. 2000. *Les textes littéraires à l'école*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Gingras, C. 2008. « Pellerinage au cœur du conte : incursion dans l'univers du conteur Fred Pellerin ». *Québec français*, n°150, pp. 39-43.
- Lacourcière, L. 1978. « Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec ». Montréal : Fides.
- Lebrun, M., Lacelle, N, Boutin, J.-F. 2012. « Genèse et essor du concept de littératie médiatique multimodale ». *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, vol. 3, n°2. <http://www.erudit.org/revue/memoires/2012/v3/n2/1009351ar.html>. (Consulté le 10 juillet 2013).
- Pons, C.-M. 2000. « Le conte aujourd'hui ». *Québec français*, n°116, pp. 89-91.
- Matthey, M. 1996. « Les relations oral-écrit en L1 et en L2 : Une perspective vygotkienne ». *Tranel*, n°24, pp. 92-112. <http://doc.rero.ch/record/19880/>. (Consulté le 16 juin 2013).
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. 2000. *La réforme de l'éducation : questions et réponses*. [http://www.mels.gouv.qc.ca/reforme/Boite\\_ouils/ques\\_rep.htm#20](http://www.mels.gouv.qc.ca/reforme/Boite_ouils/ques_rep.htm#20). (Consulté le 14 juin 2013).
- Péladeau, I. 2008. « Entendre et voir la littérature ». *Québec français*, n°150, pp. 53-54.
- Petitot, A. 2008. « Transmission et interprétation plurielle des récits ». *Education et sociétés*, n° 22, pp. 57-70. <http://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2008-2-page-57.htm>. (Consulté le 6 juin 2013).
- Thibault, A. 2008. « Une conteuse sur le terrain... » *Québec français*, n°150, pp. 36-38.
- Van Dijk, P. 2008. « La route du conte à travers le Québec ». *Québec français*, n°150, pp. 43-45.
- Vauléon, M. 2006. *Anthropologie et littérature : le cas du conte (breton et martiniquais)*. Thèse de Doctorat. <http://biblioweb.u-cergy.fr/theses/06CERG0293.PDF>. (Consulté le 10 juillet 2013).

## Notes

- 1 Voir à ce sujet l'article intitulé *Formation aux contes et légendes, suivie de la représentation théâtrale de La Chasse-galerie* pour connaître le contexte de réalisation du projet.
- 2 La version la plus connue de cette légende mexicaine, adoptée par divers pays d'Amérique latine, raconte l'histoire tragique d'une femme qui, au temps de la Conquête, aurait noyé ses enfants. Cette dernière errerait depuis lors comme une âme en peine dans les rues de la capitale sous une apparence fantomatique, geignant « Oh, mes enfants ! ».
- 3 Illustrations de l'activité peintes par Marie-José Trottet d'après des photos disponibles en ligne sur les sites suivants, consultés le 20 janvier 2013 :
  - « puiser de l'eau », <http://www.studentsoftheworld.info/sites/pays/9503.php> ;
  - « gourde calebasse », <http://sandrine.nouvel.free.fr/Pages/bushmen.php?lang=fr> ;
  - « baobab », <http://leshairoines.com/2012/03/01/301/>.
- 4 Références des documents vidéo et audio utilisés durant l'atelier, disponibles en ligne sur les sites suivants, consultés le 20 janvier 2013 :
  - *La légende du canot d'écorce*, de Robert Doucet, Office national du film du Canada : <http://www3.onf.ca/animation/objanim/fr/classe/eleves/film.php?filmid=33283&theme=30634>.



- *Martin d'la Chasse-galerie*, de et interprété par Michel Rivard, Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=Z8iolBfRwMM>.

- *Martin d'la Chasse-galerie*, interprété par *La Bottine souriante*, Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=efpdOA4y5IE>.

5 *La Dame blanche* et *Sedna* sont disponibles sur le site de *TV5monde*, dossier Légendes canadiennes : <http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/lf/Tous-les-dossiers-et-les-publications-LF/Legendes-canadiennes/p-18520-Legendes-canadiennes.htm>. (Consulté le 20 janvier 2013). *Alexis le trotteur*, conté par Fred Pellerin, est disponible sur Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=NDkpp8qc4nU>. (Consulté le 20 janvier 2013). *Le Bonhomme sept heures* est également disponible sur Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=j7rFtkeBGe8>. (Consulté le 20 janvier 2013).

6 Irving Barradas Ibón a théâtralisé la légende du *Bonhomme sept heures* « de A à Z » : écriture du texte dramatique, direction des acteurs, mise en scène.